

Déclaration d'appui : Association médicale mondiale

C'est un privilège pour l'Association médicale mondiale, qui est l'organe représentatif mondial des médecins, que de pouvoir s'exprimer en faveur de cet important projet de l'Organisation mondiale de la Santé. Près de 9 millions de médecins dans le monde font partie de l'ensemble des dispensateurs de soins, et le développement des compétences essentielles préconisé dans ce rapport aidera la profession médicale et toutes les autres professions de santé à dispenser des soins plus efficaces aux patients souffrant de maladies chroniques.

La Déclaration de Genève¹ réaffirme l'un des principes fondamentaux de l'exercice de la médecine, à savoir : « La santé de mon patient sera mon premier souci ». Il est donc particulièrement encourageant de voir l'OMS s'attacher à faire des soins centrés sur le patient une priorité du développement des personnels de santé au XXI^e siècle. Cela devrait permettre aux malades souffrant de maladies chroniques de participer activement à tous les aspects du système de soins de santé qui les concernent, et notamment à la conception des établissements de santé et des méthodes diagnostiques et thérapeutiques, et surtout à la mise en place de partenariats entre les professionnels de la santé et leurs patients pour prendre en charge conjointement, au jour le jour, les problèmes de santé chroniques.

L'une des autres grandes idées de ce rapport est celle des partenariats. Trop longtemps, les soins aux patients atteints d'affections chroniques ont été dispensés de façon cloisonnée, les plans de traitement des hôpitaux, des dispensaires et des différents professionnels de santé différant parfois considérablement pour le même patient. Seul un partenariat efficace peut permettre de surmonter cet obstacle et d'améliorer les résultats sanitaires, surtout en matière de prévention. La sophistication des technologies de communication permettra certainement d'améliorer les partenariats et la qualité des soins. Toutefois, il ne faudrait pas, ce faisant, mettre en danger la confidentialité des informations sanitaires personnelles, que l'Association médicale mondiale considère comme un droit éthique fondamental du patient.

¹ *Déclaration de Genève*, Genève, Association médicale mondiale, 1948 (<http://www.wma.net/e/policy/c8.htm>, au 22 octobre 2004).

Le chapitre concernant l'évaluation des prestations et la mesure des résultats est particulièrement intéressant. Il s'agit là d'une tendance mondiale qui a largement influencé la pratique médicale partout dans le monde et dont il faut se féliciter. En effet, faute de pouvoir évaluer (mesurer) les prestations d'un système de soins, il est impossible de le gérer ; cela entraîne presque invariablement des dépenses superflues et se traduit par une qualité médiocre des soins aux patients. Il est donc constructif et utile que ce projet de l'OMS précise que la base de connaissances concernant la prestation de soins de santé n'est pas constituée uniquement d'essais cliniques randomisés mais aussi de tout le savoir acquis dans le cadre des efforts menés pour améliorer la qualité. D'autres professionnels de la santé pourront s'inspirer des exemples de meilleures pratiques cités dans le rapport dans leurs domaines respectifs.

C'est précisément ce dernier point que l'Association médicale mondiale considère comme l'une des possibilités les plus intéressantes offertes par le projet. Etant donné que, partout dans le monde, les ministères de la santé participent aux travaux de l'OMS, les enseignements de ce projet seront appliqués surtout dans le secteur de la santé publique des pays représentés à l'Organisation. Puisque les professionnels de la santé travaillent à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé, ils peuvent jouer un rôle décisif en appliquant les mesures préconisées et fondées sur des données factuelles. Imaginez les synergies et les gains d'efficacité qu'une telle collaboration intersectorielle et interdisciplinaire permettra d'obtenir !

Il faut encourager et féliciter l'OMS pour ce projet. Ce sera pour l'Association médicale mondiale un honneur que de participer en qualité de partenaire à l'amélioration de la prise en charge des patients qu'ensemble nous nous efforçons de servir.

Delon Human

Secrétaire général

Association médicale mondiale

Déclaration d'appui : Conseil international des Infirmières

Le Conseil international des infirmières approuve pleinement cette publication et appelle les établissements universitaires et autres établissements d'enseignement, les organisations professionnelles telles que les associations nationales d'infirmières et les autres partenaires à utiliser les compétences en matière de formation des dispensateurs de soins afin de répondre aux besoins du nombre de plus en plus important de personnes atteintes de maladies chroniques.

Le Conseil, qui est une fédération d'associations nationales d'infirmières de 125 pays et qui est la tribune internationale des infirmières et des soins infirmiers, a pris connaissance avec plaisir d'une publication qui vise à transformer la formation des personnels de santé afin de répondre aux besoins des patients atteints d'affections chroniques. Le Conseil se félicite en particulier de l'approche fondée sur la participation, adoptée pour la rédaction de cette publication.

Cet ouvrage ouvre également la voie à un nouveau type de partenariat entre les agents de santé non médicaux, les infirmières, les pharmaciens, les dentistes, les médecins et les professions de santé apparentées. En outre, il préconise un changement de paradigme, c'est-à-dire le passage d'un modèle axé sur les soins aigus à un modèle axé sur les soins chroniques, dicté par la prédominance actuelle des affections chroniques, dont le diabète, les maladies cardiaques, l'asthme, le cancer, le virus de l'immunodéficiência humaine/syndrome d'immunodéficiência acquise (VIH/SIDA), la dépression et les incapacités physiques. Il s'articule autour des soins centrés sur le patient et définit cinq compétences essentielles nécessaires à cet égard et conformes aux compétences fondamentales définies par le CII, tant pour l'infirmière généraliste que pour l'infirmière familiale.²

Depuis longtemps, le CII s'inquiète de ce que la formation traditionnelle en matière de soins de santé soit largement axée sur le modèle biomédical du diagnostic et du traitement des problèmes aigus et néglige en grande partie les soins aux patients de plus en plus nombreux atteints de maladies chroniques. Ces dernières années, le Conseil a largement préconisé une réorientation des

² *Cadre de compétences fondamentales du CII pour l'infirmière familiale*. Genève, Conseil international des Infirmières, 2003.

programmes d'enseignement infirmier en faveur d'un continuum de soins comprenant la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins aigus et chroniques ainsi que les soins palliatifs et de réadaptation. Aussi le présent document arrive-t-il à point nommé et s'avère particulièrement intéressant pour les dispensateurs de soins.

L'un des points forts de la publication est la définition d'un nouveau modèle élargi de formation reposant sur un ensemble de compétences essentielles qui préparera mieux les dispensateurs de soins à prendre en charge des patients atteints d'affections chroniques. Les compétences peuvent servir de point de départ à la réforme des établissements d'enseignement et des centres d'enseignement supérieur.

Judith Oulton

Directrice générale

Conseil international des Infirmières

Déclaration d'appui : Fédération internationale pharmaceutique

La Fédération internationale pharmaceutique (FIP) soutient pleinement les compétences fondamentales présentées dans ce document et se félicite de continuer à collaborer avec l'OMS ainsi qu'avec les autres professionnels de santé et leurs patients, en vue d'améliorer les soins aux malades chroniques et de mieux prévenir ces affections.

Les pharmaciens sont des professionnels de santé dont le rôle consiste à aider les gens à rester en bonne santé et à prévenir la maladie en garantissant l'accès aux médicaments et le meilleur usage de ceux-ci.

Le traitement au moyen des médicaments prescrits est compris comme un processus concerté entre le patient, le médecin, le pharmacien et les autres dispensateurs de soins. Les médicaments étant pour la plupart auto-administrés, le succès du traitement dépend alors d'une participation active du patient. Les professionnels doivent donc pouvoir donner des informations et des conseils objectifs pour obtenir les avantages thérapeutiques maximums et éviter les effets secondaires indésirables d'un traitement.

Les pharmaciens ont par conséquent adopté une approche centrée sur le patient dans leur pratique professionnelle. Cela permet de prendre en considération à la fois les soins aux patients et les aspects économiques et de les équilibrer convenablement dans l'intérêt du patient, en créant un cadre propice à la fourniture de soins pharmaceutiques.

Les soins pharmaceutiques ont pour but d'optimiser la qualité de vie du patient et d'obtenir des résultats cliniques positifs. Les pharmaciens peuvent par la pratique des soins pharmaceutiques prévenir les interactions médicamenteuses ou y mettre un terme, contrôler et prévenir, voire réduire, les réactions indésirables et contrôler le coût et l'efficacité du traitement pharmaceutique, tout en prodiguant des conseils relatifs au mode de vie, afin d'optimiser les effets thérapeutiques d'un traitement médicamenteux. Le concept de soins pharmaceutiques est particulièrement intéressant pour les groupes particuliers comme les personnes âgées et les malades chroniques.

La FIP a rédigé un code d'éthique³ afin d'énoncer et réaffirmer publiquement

³ *FIP statement of professional standards: Code of ethics for pharmacists.* Vancouver, Council of the international Pharmaceutical Federation (FIP), 1997 (<http://www.fip.org/pdf/2004codeofethics.pdf>, accessed 22 October 2004).

les principes sur lesquels reposent le rôle et les responsabilités du pharmacien. Ces principes, fondés sur des valeurs et des obligations morales, ont été établis pour permettre aux organisations pharmaceutiques nationales de guider les pharmaciens dans leurs relations avec les patients, les autres professionnels de santé et la société en général.

Tous les pharmaciens sont tenus de veiller à ce que le service qu'ils dispensent à chaque patient soit de qualité appropriée. En 1993, la FIP a publié un guide international de bonnes pratiques pharmaceutiques⁴ dans le but d'améliorer concrètement la qualité des services pharmaceutiques. Ces principes directeurs ont été, ou sont actuellement, adoptés partout dans le monde. Le guide révisé a été adopté par l'OMS et approuvé par le Conseil de la FIP en 1997.

Tous les professionnels de santé ont l'obligation éthique fondamentale de maintenir leur niveau de compétences tout au long de leur carrière, au cours de laquelle ils accéderont à des responsabilités nouvelles ou plus complexes. Il doit s'agir d'un processus continu et cyclique d'amélioration de la qualité, grâce auquel les professionnels de santé s'efforcent de maintenir et d'améliorer leurs compétences, aussi bien pour s'acquitter de leurs tâches du moment qu'en vue de nouvelles fonctions qu'ils seraient amenés à remplir en matière de prestation de services.

Une collaboration efficace entre les professionnels de santé est essentielle pour dispenser des soins de qualité et économiques. En 2000, des organisations internationales représentant les pharmaciens, les infirmières et les médecins du monde entier ont lancé une alliance unique et puissante, l'Alliance mondiale des professions de santé (World Health Professions Alliance). Les organisations fondatrices de l'Alliance sont la Fédération internationale pharmaceutique, le Conseil international des Infirmières et l'Association médicale mondiale.

L'Alliance estime que la prise en charge des personnes, malades ou bien portantes, exige les ressources et l'expérience de professionnels de santé possédant une formation et des compétences diverses. Forts de cette conviction, les infirmières, les pharmaciens et les médecins renforcent leur collaboration au niveau international afin d'améliorer la qualité du service offert aux patients comme à la population générale.

A. J. M. Hoek

Secrétaire général et Président Directeur général
Fédération internationale pharmaceutique

⁴ *Standards for quality of pharmacy services*. Vancouver, International Pharmaceutical Federation (FIP), 1998 (http://www.fip.org/pdf/gpp97_en.pdf, accessed 22 October 2004).

Déclaration d'appui : European Respiratory Society

C'est pour l'European Respiratory Society (ERS) un privilège et un honneur que d'avoir l'occasion d'exprimer son plein appui à cette initiative originale de l'OMS. Ce projet inspirera sans doute les orientations stratégiques futures en matière d'éducation et de formation des professionnels de santé dans le monde. La publication doit être considérée comme un élément important d'une politique cohérente et bien conçue conduite par l'OMS pour répondre aux différents problèmes que pose l'incidence croissante des affections chroniques.

Au siècle dernier, des progrès considérables ont été faits en matière de santé et d'espérance de vie. Cependant, il semble que les difficultés d'application des connaissances existantes au niveau de la pratique clinique entravent la réalisation de nouveaux progrès ou l'instauration de normes de soins optimales. De plus en plus, on a conscience de la nécessité qu'il y a à combler l'écart entre la recherche et la prestation de services de santé, ce que les nouveaux paradigmes qui inspirent cette initiative de l'OMS permettront. Science fondamentale, découverte clinique et recherche orientée sur les patients sont interdépendantes : elles ne doivent pas nécessairement être considérées comme des étapes successives.

Cette publication s'inscrit dans la ligne des efforts déployés par l'OMS pour améliorer la capacité des soins de santé à répondre aux problèmes posés par les maladies chroniques. L'importance accordée aux maladies respiratoires est tout à fait opportune puisque les dernières tendances placent incontestablement les troubles respiratoires chroniques parmi les principales causes de mortalité. Pour faire face à cette augmentation, il convient de bien comprendre le contexte clinique et de connaître parfaitement le milieu local. Ce n'est qu'en harmonisant pleinement ces deux facteurs que viendront d'abord la faisabilité, puis la réussite. En ce sens, les exemples de cas présentés dans cet ouvrage sont instructifs et fournissent un cadre de référence utile tant pour le médecin que pour le décideur. L'adoption à grande échelle de ce nouveau paradigme de la prestation de soins peut permettre d'obtenir de meilleurs résultats dans le cadre d'initiatives locales et d'atténuer en partie la hausse prévue de la prévalence des affections chroniques.

L'ERS, comme d'autres sociétés scientifiques, est en mesure de contribuer efficacement à cette transition vers un nouveau modèle de soins de santé en privilégiant les soins orientés sur le patient et les questions de santé publique.

L'appui que nous apportons à ce projet de l'OMS est pleinement conforme à notre mission. De plus, la collaboration avec l'OMS à l'occasion de ce rapport a été pour nous une expérience gratifiante et enrichissante.

Fondée en 1990, l'ERS est une organisation internationale à but non lucratif engagée dans la promotion de l'éducation et de la recherche en matière de médecine respiratoire. Comptant des membres dans plus de 90 pays, l'ERS est une instance chef de file en Europe pour l'échange de connaissances entre chercheurs et professionnels de la santé travaillant dans le domaine de la médecine respiratoire. Elle joue un rôle clé dans l'établissement de recommandations et de principes directeurs visant à garantir le niveau le plus élevé de soins de santé. A travers son école, l'ERS soutient des activités éducatives et de formation. Elle est également membre fondateur du Forum of International Respiratory Societies (FIRS), organisation créée en 2002 par les principales associations professionnelles mondiales pour promouvoir l'éducation, la recherche, les soins aux patients et la santé publique dans le domaine de la médecine respiratoire.

Il faut féliciter l'OMS de cette initiative. Ce sera un privilège pour l'ERS que de développer encore son partenariat dans le cadre de cet intéressant projet.

Walter McNicholas

Président

European Respiratory Society

Déclaration d'appui : International Alliance of Patients' Organizations

L'International Alliance of Patients' Organizations (IAPO) approuve pleinement le traitement par l'OMS des questions de l'éducation et de la formation des dispensateurs de soins de santé. Elle se félicite de ce projet, et en particulier de la possibilité donnée aux patients (à travers les organisations qui les représentent) de faire connaître leurs opinions et leur expérience. L'IAPO considère ces dernières comme essentielles dans tous les aspects des soins de santé et l'élaboration des politiques connexes.

Les relations entre les professionnels de santé et les patients sont extrêmement importantes pour développer les soins de santé centrés sur les patients souffrant de maladies chroniques. Les affections chroniques se prolongent souvent de nombreuses années et touchent tous les aspects de la vie. Elles supposent donc que l'on s'intéresse davantage aux besoins et aux attentes individuelles et à la façon dont les personnes se prennent en charge pour pouvoir mener une vie normale plutôt qu'aux caractéristiques générales de la maladie.

Pour être productive, une relation exige la participation des professionnels de santé, des patients, des familles, des dispensateurs de soins, des organisations de patients et de la communauté en général. Les patients et les professionnels de santé doivent avoir les compétences nécessaires pour agir et travailler ensemble. Les avantages, outre la satisfaction du patient, seront une amélioration des résultats sur le plan sanitaire, ce qui contribuera à pallier certaines imperfections des systèmes de santé, qu'il s'agisse des pays développés ou en développement. La communication et le partenariat sont décisifs dans ces relations.

La communication passe par un dialogue interactif entre patients et professionnels de santé, où l'écoute est aussi importante que la parole. La présentation de l'information sanitaire doit prendre en compte les principes de l'« alphabétisation sanitaire ». L'IAPO définit le niveau d'alphabétisation sanitaire comme englobant à la fois les capacités de lecture d'une personne, ses compétences linguistiques et son niveau d'études, son bagage culturel et sa faculté à recevoir une information sanitaire sous forme orale, écrite ou graphique. Un faible taux d'alphabétisation sanitaire se répercute sur l'aptitude d'une personne à prendre des décisions éclairées quant à sa santé et peut se traduire par une inefficacité du traitement et de la réadaptation. Une étude menée en 1995 aux

Etats-Unis d'Amérique a révélé qu'un tiers des patients hospitalisés anglophones étaient incapables de lire ou de comprendre des matériels d'information sanitaire de base ; mais dans tous les pays il existe des populations à faible niveau d'alphabétisation sanitaire.

Les partenariats sont essentiels. Collaborer avec d'autres professionnels de santé, avec les patients et avec l'ensemble de la communauté aide à accroître l'engagement des patients, à améliorer la continuité des soins et à surmonter le cloisonnement des systèmes de soins de santé. Patients comme professionnels de santé doivent travailler plus étroitement ensemble, en appréciant l'expérience de chacun (par exemple un professionnel de santé est un spécialiste médical, et un patient est lui-même un spécialiste de la maladie ou du traitement qu'il subit), et agir ensemble pour obtenir les résultats souhaités du traitement.

Les organisations de patients peuvent jouer un rôle vital dans ces partenariats. Les professionnels de santé et les organisations de patients devraient être encouragés à favoriser ces relations. Les organisations de patients disposent d'une mine de connaissances et d'expérience concernant les maladies chroniques. Parmi les nombreuses possibilités de collaboration avec les professionnels de santé, les organisations peuvent fournir un appui et des informations aux patients pour aider l'individu à s'engager activement dans les soins de santé qui lui sont dispensés et ainsi à changer son comportement, mais aussi à se prendre lui-même en charge et à respecter les indications thérapeutiques. Elles peuvent conseiller utilement les professionnels de santé en ce qui concerne l'expérience individuelle et les besoins des patients – qui devraient être pris en compte dans tous les aspects des soins de santé – dans le cadre de soins fondés sur des données factuelles, lors de l'élaboration des programmes de formation des professionnels de santé et lors de l'évaluation des services.

La formation des professionnels de santé est capitale pour la fourniture de soins de santé centrés sur le patient, mais les systèmes de soins et les activités extérieures doivent également être examinés. L'éducation des patients, de leur famille et des dispensateurs de soins est essentielle. A l'heure actuelle, de nombreux patients dans le monde n'ont pas suffisamment de connaissances pour jouer un rôle actif dans le traitement de leur affection, même s'ils le souhaitent. Ils doivent donc apprendre à exprimer leurs besoins, à savoir trouver et analyser l'information sanitaire provenant de diverses sources et à mieux connaître les professionnels de santé, leur travail et les traitements et médicaments disponibles.

La participation des patients et des organisations de patients à tous les niveaux décisionnels des soins de santé est indispensable pour développer des soins centrés sur le patient partout dans le monde.

Jo Harkness

Directeur, Affaires extérieures et politique générale
International Alliance of Patients' Organizations